



## Combien de préavis quand le bail a été résilié

Par **pinocchio**, le **22/04/2014** à **11:10**

Bonjour je suis locataire depuis presque 10 ans chez un bailleur social, je n'ai plus de bail (décision de tribunal) je voudrait savoir si en cas de déménagement j'ai toujours 3 mois de préavis ou moins du fait qu'il n'y est plus de bail ? merci d'avance de vos réponses .

Par **Lag0**, le **22/04/2014** à **11:17**

Bonjour, Si le bail a été résilié par le tribunal, vous n'avez aucun préavis à respecter, vous devriez déjà être parti...

Par **pinocchio**, le **22/04/2014** à **12:58**

merci de votre réponse moi le bail a été résilié par un tribunal il y a plus de 4 ans, non personne ne nous a demandé de quitter l'appartement. En ce qui concerne le préavis j'ai contacté plusieurs organismes mais personne ne sait me répondre [smile7] .